

N° d'épreuve FFM	372	Organisateur
Moto-Club	TRIAL CLUB DE LOOZE	
N° d'affiliation	C2778	
Date	9 juillet 2017	
Lieu	LOOZE (89300)	
Organisateur technique	Gilles FOUCHEROT	
Adresse	19 Ch Beauregard - 89500 BEAUDEMONT	
E-mail	gilles.foucherot@club-internet.fr	
Téléphone	06 11 72 13 77	



La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité, aux règles générales de la discipline pratiquée et à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Type de manifestation : Trial Outdoor Trial Indoor Trial Urbain

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Jean-Marie MORIN	Licence : 172751
Président du Jury ou Arbitre*	Gilles FOUCHEROT	Licence : 026558
Membre du Jury	Nicolas FOUCHEROT	Licence : 154275
Membre du Jury	Laurent RAVELLE-CHAPUIS	Licence : 059331
Commissaire technique responsable	Patrick THEVENARD	Licence : 147505

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

Article 3 Horaires*

Contrôles Administratifs : 8h30 - 11h00	Départ : 9h30
Contrôles Techniques : 8h30 - 11h00	Arrivée : 18h00
Remise des prix : 18h30	

*Les horaires détaillés peuvent être annexés au présent règlement.

Article 4 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
SENIOR 1	11	-	-	40 € [30 € si inscription 8 jours avant]
OPEN	7	-	-	40 € [30 € si inscription 8 jours avant]
SENIOR 2	7	-	-	40 € [30 € si inscription 8 jours avant]
SENIOR 3 PLUS	7	-	-	40 € [30 € si inscription 8 jours avant]
SENIOR 3	7	-	-	40 € [30 € si inscription 8 jours avant]
SENIOR 4 PLUS	7	-	-	40 € [30 € si inscription 8 jours avant]
SENIOR 4	7	-	-	40 € [30 € si inscription 8 jours avant]
CHALLENGE EDUCATIF	6	14	80 CC MAXI	40 € [30 € si inscription 8 jours avant]

Engagement :

Site Internet ----
 Contact ----- **Gilles FOUCHEROT**
 Adresse ----- **19 Ch Beauregard - 89500 BEAUDEMONT**
 Téléphone ----- **06 11 72 13 77** E-mail ---- **gilles.foucherot@club-internet.fr**

Article 5 Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation : oui (60€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 100€ pour deux jours de course et plus) non

Dans le cas où des licences à la journée sont délivrées sur place, une majoration de 10€ sera appliquée. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe. Dans le cas où le tracé emprunte des voies ouvertes à la circulation publique, chaque participant présentera également son permis de conduire ainsi que l'assurance et le certificat d'immatriculation du véhicule.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 6 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 7 Médicalisation de la manifestation

Hôpital le plus proche JOIGNY (89300) Temps de trajet (en min) 15 / 20

Article 8 Le site de pratique

Accès :	Caractéristiques :
Nom du site Bois de LOOZE et forêt de JOIGNY	Longueur du parcours 14 kms
Adresse LOOZE (Départ et Arrivée)	Nombre de zones par tours 12 zones
	Temps global imparti 7 heures
	Nombre d'OZT* 4
	*Officiels Commissaires de Zone Trial

Les parcours de liaison empruntent-ils des voies ouvertes à la circulation publique ? oui non



Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club

Date : 19 mars 2017



N° FFM :
C2778
N° SIRET :
502 973 605 00012



Visa de la Ligue

Date 20/04/17



Visa de la FFM

Date : 24/04/2017

Numéro : 17/0431



ADDITIF

FFM

FFM - FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME

REGLEMENT PARTICULIER 2017

N° d'épreuve FFM..... 372
Moto-Club..... TRIAL CLUB DE LOOZE
N° d'affiliation..... C2778
Lieu..... LOOZE (89300)

Organisateur

1/ Championnats de BOURGOGNE, de CENTRE-VAL DE LOIRE et d'ILE DE FRANCE

2/ Le nombre de pilotes est limité à 130

3/ Catégories :

Règles du championnat de Ligue						
Catégories admises	Couleur des flèches	Nombre de tours	Nbre Tours pris en compte pour classement	Ages des pilotes & Cylindrées des motos sur parcours fermé		Heure 1 ^{er} départ
Senior 1	Bleu	3	3	Inférieure à 80 cc jusqu'à 10 ans Inférieure à 125 cc jusqu'à 14 ans Cylindrée libre après 15 ans		9h00 à 9h30
Open	Bleu/Vert	3	3			
Senior 2	Vert	3	3			
Senior 3+	Vert/Jaune	3	3			
Senior 3	Jaune	3	3			
Senior 4+	Jaune/Noir	2 ou 3	2 (1 ^{er} + Le meilleur entre le 2 ^{ème} et le 3 ^{ème} tour)			
Senior 4	Noir	2 ou 3				
Challenge Éducatif	Noir	2	2	6 à 14 ans	80cc	

4/ Jeunes pilotes « Challenge Éducatif » :

L'organisation met en place un Challenge Éducatif aux pilotes âgés de 6 à 14 ans aux conditions obligatoires suivantes :

- * Guidon d'or ou d'argent et licence NJ1 NJ2 NJ3
- * Autorisation parentale signée
- * Éducateur ou Assistant pilote ayant une licence compétition ou suiveur.

5/ Obligation des pilotes:

Les concurrents s'engagent à respecter scrupuleusement les instructions données par les organisateurs, à suivre le parcours fléché et à respecter l'environnement et les usagers dans les chemins empruntés.

Chaque concurrent doit avoir pris connaissance du présent règlement, s'engage à le respecter et à subir les sanctions qui pourraient être prises à son égard pour tout manquement à la discipline lors de l'épreuve.

L'utilisation de tapis environnementaux est obligatoire dans le parc coureur, au moment de l'entretien et du remplissage de la moto.

Visa du Moto-Club

Date : 19 mars 2017

Trial
Club de Looze
N° FFM : C2778
N° SIRET : 502 973 805 00012

Visa de la Ligue

Date : 20/04/17

Visa 19/2017
Ep 372

Visa de la FFM

Date : 24/04/2017

Numéro : 17/0431



Fédération Française de Motocyclisme - Direction des sports et de la réglementation

74, avenue Parmentier - 75011 Paris - Tél. 01 49 23 77 09 - Fax 01 49 23 77 23 - e-mail : epreuves@ffmoto.com - www.ffmoto.org